

Édito

Les récentes rencontres du FFFOD à Metz l'ont montré : l'une des conditions du développement significatif de la FOAD est que l'ensemble des acteurs de la formation (financeurs publics, OPCA, partenaires sociaux, prestataires ...) dialogue, se mobilise et prenne des initiatives concertées. Aujourd'hui, chacun est amené à dépasser les frontières traditionnelles de son activité, pour se repositionner dans cette nouvelle donne de la formation, induit par le nouvel environnement législatif, le développement exponentielle des technologies et l'inéluctable montée en puissance de la formation tout au long de la vie. Nous avons choisi d'illustrer cette mutation en donnant la parole au FAFSEA. En effet, par delà son rôle de collecte et de gestion de fonds formation mais aussi d'ingénierie de formation et de conseil en gestion des ressources humaines, cet OPCA s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement de dispositifs de formation ouverte et à distance.

Le rôle des OPCA de branche dans la mise en œuvre de la FOAD : l'exemple du FAFSEA Aquitaine

Le FAFSEA (Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles) regroupe quelque 160 000 entreprises adhérentes employant plus d'un million de salariés sur l'ensemble du territoire et des DOM. Plusieurs initiatives ont été prises par cet OPCA, tant du côté des domaines métiers², la gestion des compétences³ ou bien encore de la remise à niveau des savoirs de base, à travers le re-engineering d'Alice⁴. La délégation régionale Aquitaine notamment s'est fortement investie dans la recherche action FORE TPE-PME et travaille activement au déploiement du dispositif Cap Maintenance. Un an après la fin de la recherche action, il nous a semblé opportun d'interroger Michel Zwarycz (Délégué régional du FAFSEA Aquitaine) ainsi que Carole Connan Janssens (Conseiller formation) afin d'identifier plus précisément quel était le rôle de l'OPCA, cet ensemblier acteur majeur au sein du territoire.

Algora : Douze mois après la recherche action FORE TPE-PME et l'organisation de trois sessions de formation, quel bilan peut-on tirer de la conduite de ce projet ?

Globalement, les résultats sont très satisfaisants et valorisants pour l'ensemble des partenaires. La première leçon pour nous, c'est la nécessité impérieuse d'avoir un partenariat représentatif c'est-à-dire de co-produire le dispositif avec les organisations professionnelles et les entreprises, les organismes de formation et les décideurs/financeurs publics. De notre côté, nous assurons et assumons le rôle d'ensemblé. Il ne s'agit pas uniquement de garantir la qualité du dispositif mais plutôt d'organiser la conception et la réalisation du dispositif à l'échelle

d'un territoire, d'une branche voire parfois d'accompagner l'évolution de l'offre de service et des pratiques du côté des prestataires de formation si nécessaire. Ensuite, le fait que l'offre de FOAD, tant au niveau régional que national, soit peu visible/lisible nous oblige à prendre des initiatives : il nous faut stimuler le marché et être des agitateurs permanents. En ce sens, cela bouleverse aussi nos habitudes et participe à l'évolution de nos compétences : on apprend sur le tas, dans l'action et commençons des erreurs, mais au final c'est payant. Nous nous situons pratiquement à la marge de notre cœur de métier et de nos missions mais nous ressentons très fortement le besoin d'évoluer en ce sens, car cela répond à un véritable besoin de nos adhérents.

Algora : Quelles sont d'après vous les actions prioritaires à mettre en œuvre pour déployer ce dispositif et plus globalement favoriser le développement de la FOAD dans les entreprises tant du côté de la demande, de l'offre, que des institutionnels ?

A ce jour, le dispositif vit et est en cours de transfert sur deux autres régions. Mais ce déploiement n'est possible que grâce à l'appui dont nous avons pu bénéficier en terme financier. La recherche action a permis de financer l'ingénierie du dispositif ; en ce sens les logiques incitatives de l'Etat sont surdéterminantes. Mais passé le cap expérimental, le transfert ne peut s'envisager sans un cofinancement. Nous nous appuyons actuellement sur des apports de fonds européens dans la cadre ▶

1 www.fafsea.com

2 Dans la viticulture par la conception et la réalisation d'un simulateur de taille de vigne, Simulcep 3D

3 Sur le secteur de la sylviculture avec le développement d'un outil de diagnostic des compétences baptisé E-dialog

4 Conçu initialement à la demande de l'Agefaforia, Alice est une ressource qui vise au renforcement des savoirs de base. Des modules professionnels ont été ajoutés. Voir la BOM (www.mipplus.org).

5 Exemple sur des parcours en moyenne de 30 heures pour 7 salariés (session de septembre 2004) soit 210 heures pour un montant total de 16 000€ (en-dehors de l'ingénierie initiale).

6 La chaîne cinématique, la mise en route, les contrôles journaliers, les contrôles hebdomadaires, le diagnostic de panne. Deux autres modules sont en cours de réalisation : le réglage de la tête d'abattage et l'informatique embarquée.

7 Protocole individuel de formation tel que la circulaire de juin 2001 le recommande.

► de la mesure formation du PDRN (Plan de développement rural national). L'un des enjeux majeurs est d'identifier et d'optimiser la structure de coûts de ces dispositifs : il faut trouver des économies d'échelle. A ce stade, on estime à environ 76€⁵ une heure-stagiaire de Cap Maintenance. Or le coût moyen de l'heure stagiaire en « traditionnel » est d'environ 20€ soit quatre fois moins. La mise en œuvre de l'ANI et les choix que vont réaliser les partenaires sociaux impacteront sur la prise en charge des actions de formation. Il nous faut assumer pleinement notre rôle de financeur de la formation,

en augmentant le rapport qualité-prix. La FOAD peut offrir des opportunités de développement mais avec une maîtrise des coûts et des co-financements.

Un autre enjeu est d'inscrire nos actions dans des partenariats pérennes. Les logiques de partenariat à mettre en œuvre se construisent sur du long terme avec chacun des acteurs du territoire. Nos derniers contacts avec la DRTEFP et le Conseil régional Aquitaine nous ont permis de faire un état des lieux de la situation et d'identifier des pistes concrètes de collaboration. Nous réfléchissons également à des réponses conjointes

avec l'AGEFOS-PME sur des zones cibles car nous partageons un certain nombre de préoccupations que nous pourrions traiter plus facilement ensemble.

Enfin, nous avons aussi à progresser du côté de nos pratiques et notamment dans l'instruction et la prise en charge non dérogatoire de la FOAD. Les impacts organisationnels de la FOAD sont très souvent sous-estimés. Par exemple, le traitement administratif des dossiers de prise en charge peut être consommateur d'énergie et constituer une surcharge de travail, donc un frein à la mise en œuvre. Il nous faudra innover aussi de ce côté pour faciliter certains processus au sein de notre réseau. Sur l'imputabilité aussi, il reste des marges de progression. On se situe encore dans des processus dérogatoires, il faudrait passer à une logique de forfait. En extrapolant un peu, il faudrait sortir de la logique mesure du temps passé pour se focaliser davantage sur le résultat.

Algora : Le FAFSEA a développé d'autres initiatives en matière de FOAD, comment le projet Cap Maintenance s'articule-t-il avec ces autres actions menées en faveur des petites et moyennes entreprises ?

Notre question nous interpelle à deux niveaux. D'une part, elle nous oblige à nous interroger sur notre stratégie : quel doit être le positionnement pour le FAFSEA ? La réponse à cette question ne relève pas uniquement de l'échelon régional mais plus globalement du niveau national (tout en intégrant la question évidente de l'articulation régional-national). Or, si nous avons acquis une sorte d'effet d'expérience en matière de dispositifs FOAD, nous manquons encore de recul pour pouvoir définir une véritable stratégie. Il est clair pour nous qu'il est hors de question de revenir en arrière, nous allons continuer d'initier et de soutenir le développement de dispositifs innovants qui répondront à des préoccupations fortes au sein de nos différents secteurs d'activité et notamment la mise en œuvre du DIF. Nous avons un certain nombre d'actions en cours et d'autres sont en projet parmi lesquels la mise en place d'E-dialog pour le secteur vitivinicole. En clair, il s'agit pour nous de faire bénéficier le maximum de salariés des acquis en matière de FOAD.

D'autre part, et au-delà de ces aspects stratégiques, il existe un véritable problème de convergence à régler dans nos territoires. Convergence des actions mais aussi des moyens. En ce sens, l'OPCA ►

Cap maintenance

Cap Maintenance est un dispositif de formation individualisé, qui s'adresse aux salariés des petites structures d'exploitations forestières, dispersés sur le territoire aquitain. C'est en 2003, grâce à l'appui de la DGEFP, via la recherche action FORE TPE-PME, que le FAFSEA a réalisé l'ingénierie du dispositif, avec l'aide de ses partenaires professionnels (l'AFOCEL et la FIBA) et techniques (le CFPPA de Bazas et BIPInfo). Ce dispositif est actuellement en cours de déploiement.

Il est important de rappeler que dans la région aquitaine, environ 16 500 entreprises sont adhérentes du FAFSEA, dont 90% de TPE. Le dispositif Cap maintenance touche aujourd'hui des salariés conducteurs d'engins forestiers qui, traditionnellement, n'accédaient pas à la formation. Cette formation concerne la maintenance d'engins forestiers ; il s'agit plus précisément « d'acquérir les connaissances techniques nécessaires pour réaliser l'entretien préventif des engins, effectuer les diagnostics et les premières interventions de maintenance/dépannage sur chantier, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ».

Après une première session expérimentale, le dispositif est en phase de déploiement avec une organisation qui s'est stabilisée et qui repose sur les principes suivants :

- l'appui sur un triptyque tuteur (chef d'entreprise, salarié, formateur) et une interaction forte entre ces trois intervenants ;
- une formation « marchepied informatique » qui permet de se familiariser avec l'environnement technologique et la logique du dispositif ;
- un positionnement qui permet de déterminer un parcours individualisé avec une alternance d'apports théoriques (via les 5 modules⁶ accessibles en ligne) et de mises en situation pratiques (le tuteur interne dispose d'un guide en ligne lui permettant de réaliser une évaluation à l'issue de chaque module) ;
- un suivi permanent du formateur via des évaluations intermédiaires tout au long du parcours que l'apprenant renvoie via la messagerie intégrée ;
- un dispositif mixte avec l'essentiel de la formation réalisée « à distance » (c'est à dire en entreprise ou hors temps de travail) et une partie de formation en présentiel (au CFPPA).

A ce jour, la durée moyenne d'un parcours est d'environ 30 heures. L'engagement est formalisé à travers un PIF⁷. Depuis juin 2003, trois sessions ont été organisées et cofinancées en Aquitaine. Une vingtaine de salariés ont été formés. Première conséquence de ses premiers pas réussis : la propagation aux régions voisines. Ainsi l'ALEF et le CFPPA de Meymac, ont proposé ce système aux entreprises limousines, qui ont été séduites. L'une d'elle a ainsi participé à la session organisée en octobre dernier, au cours de laquelle les CFPPA de Bazas et de Meymac ont travaillé en binôme : le transfert des compétences s'organise également du côté des prestataires de formation.

► dans son rôle d'ensemblier est un acteur important de cette convergence.

Algora : Quel a été le rôle de l'OPCA sur ce projet spécifique et quelle est votre vision aujourd'hui par rapport au rôle des OPCA en général sur le champ de la FOAD, notamment dans la prochaine mise en œuvre du DIF?

Cela va peut-être vous paraître quelque peu prétentieux de notre part, mais si les OPCA ne sont pas là, rien ne se fera ! Certes nous nous situons un peu en-dehors de notre mission cible mais si on veut faire avancer le dossier, il nous faut prendre la FOAD à bras le corps. L'accompagnement des offreurs doit

continuer. Quand certains d'entre eux affirment que ce n'est pas leur métier que de faire des actions de courtes durée, cela nous oblige à les faire se ré-interroger sur leur marché, leurs pratiques, leur organisation. Si certains réseaux de proximité ne se mobilisent pas nous serons malheureusement obligés de faire sans eux.

Ce soutien méthodologique auprès d'un certain nombre d'acteurs du territoire doit aussi se traduire à travers un travail de capitalisation des bonnes pratiques au sein de notre réseau d'abord mais aussi au-delà. Nous avons été très sensibles au portrait régional réalisé par Algora⁸. Nous avons besoin à la fois

d'un observatoire de la FOAD régionale mais aussi d'une sorte de bureau des méthodes de la FOAD. Nous avons là aussi un rôle à jouer.

Algora : Selon vous, les pouvoirs publics doivent-ils continuer à favoriser l'innovation sur le champ de la formation à travers une politique incitative telle que la recherche action et, depuis plusieurs années, le programme FORE ?

Pour nous, il est clair que sans un partenariat d'ensemble avec le Conseil régional et l'Etat, les décideurs publics en général, on n'y arrivera pas. Nous ne pourrions supporter tout cela tout seul. Nous sommes force de proposition, initiateurs soit, mais il nous

faut pouvoir nous appuyer sur une sorte de plate forme commune... Nous sommes très attentifs à ce point. Le diagnostic et la vision doivent être partagés y compris par les décideurs publics. Il faut construire une véritable chaîne de distribution de la FOAD. L'Etat et les régions constituent en ce sens des passages obligés, sans eux point de salut.

*Propos recueillis par
Arnaud Coulon ■*

8
Voir Bénédicte Garnier, Pratiques de FOAD en région Aquitaine, Algora, 2004, 34 p.
http://ressources.algora.info/frontblocks/news/papers.asp?id_

■ ■ ■ ■ Politiques

Les P@T en Ile-de-France Premières rencontres régionales à La Villette

Les Premières rencontres régionales des P@T (Points d'accès à la Télé-formation) et de la FOAD (formation ouverte et à distance) se sont déroulées le 1er décembre 2004 à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Ouverts à tous les publics, les P@T correspondent à une volonté politique de créer sur l'ensemble du territoire francilien des structures de proximité associant les communes et l'ensemble des acteurs locaux qui accueillent, accompagnent et forment les publics.

Ces dispositifs, co-pilotés par l'Etat et le Conseil Régional d'Ile-de-France, dispensent des formations dans les domaines de la lutte contre l'illettrisme, du français langue étrangère, du tourisme, de la comptabilité, de la bureautique, des services de proximité ou encore de l'infographie.

Cette journée, organisée par la DRTEFP a réuni 230 personnes, représentant des collectivités territoriales, des organismes de formation, des financeurs de formation publics et privés, des prescripteurs de formation et le Service Public de l'Emploi. Lors des différentes tables rondes, les 27 intervenants ont discuté des différentes politiques mises en œuvre autour des TIC en Ile-de-France mais également, échangé avec les utilisateurs franciliens des P@T, réfléchi à l'évolution de la formation et des nouvelles pratiques et enfin, fait le point sur les diverses opportunités de partenariat avec le réseau francilien des P@T.

Des constats pour les P@T Ile-de-France

Depuis un an d'activité, les douze P@T d'Ile-de-France

ont accueilli plus de 600 apprenants. Contrairement à quelques a priori, l'Ile-de-France connaît, y compris dans les zones urbanisées, les mêmes difficultés que d'autres régions : difficultés de déplacement, désertification des services... Comme ailleurs, la présence des P@T joue donc un rôle similaire de désenclavement et de dynamisation des territoires.

On a pu constater une convergence entre la position des partenaires et les objectifs du programme, rappelés en ouverture par la DRTEFP : renforcement de l'impact territorial des P@T en tant qu'interface formation / emploi dans le cadre du plan de cohésion sociale, articulation avec les autres dispositifs (cyberbases, EPN...) dans un même lieu et enfin développement de lieux privilégiés d'accès à la formation en lien avec tous

les opérateurs et prescripteurs de manière à accueillir tous les publics.

Enfin, plusieurs intervenants ont présenté leur vision du rôle que peuvent jouer les P@T dans leur stratégie ; revitalisation des territoires pour les élus, points de proximité et de socialisation pour les opérateurs nationaux de FOAD et outil potentiel de mise en œuvre du DIF pour les OPCA.

Claude Lépineux ■

Contacts :
Pilotage du projet P@T pour l'Etat : DRTEFP Ile-de-France, Dominique Croisier, dominique.croisier@dr-idf.travail.gouv.fr
Animation de la journée P@T – Rencontres Ile-de-France – Claude Lépineux – Algora – claude.lepineux@algora.org





à découvrir

Un nouveau service du Greco : la base de connaissances

<http://askonce.grenet.fr/webgreco/bases/indexbases.php>

Si vous vous demandez à quoi peut bien ressembler une base de connaissances ou ce qu'est la capitalisation des savoir et des savoir-faire, c'est le moment d'aller visiter le site du Greco. Plus précisément, la toute nouvelle rubrique « Base de connaissances ». En 1999,



les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble se fédèrent au sein de Grenoble Universités et décident d'adopter une stratégie commune et cohérente en matière de déploiement des TICE. Le projet Grenoble universités campus ouvert était né ! Depuis il a donné lieu à un

foisonnement d'actions de formation basées sur les TICE. Cette riche expérience accumulée au long des années, se trouve désormais capitalisée dans une base de connaissances en ligne. Elle est mise à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire nationale et de tous ceux que le sujet intéresse. L'objectif est de proposer un réservoir d'idées aux enseignants qui cherchent à savoir comment intégrer les TICE dans leur pratique quotidienne, tout en démystifiant la chose. Elle s'articule autour de quatre thèmes : la scénarisation, le tutorat, la technologie, la gestion de projet EAT (Enseigner et apprendre avec les technologies). A première vue, il nous semble que les auteurs ont privilégié la technique du raisonnement par cas. Par exemple dans la partie scénarisation, les informations sont organisées sous forme de fiches pratiques. On part d'un problème donné – proposer des activités en ligne avant ou après un cours présen-

tiel – et de l'expérience d'un enseignant précis. Sont déclinés ensuite, le scénario à imaginer, la procédure à suivre, les outils qui peuvent être utilisés. Les auteurs ont exclu le contenu théorique pour valoriser les cas pratiques, le concret, l'opérationnel et les résultats d'expériences menées sur le terrain. Pour simplifier leur discours et faciliter la lecture des documents, ils ont intégré des illustrations et des animations, exploité les fonctionnalités de l'hypermédia. Aux quatre thèmes s'ajoutent un glossaire des termes usités, des témoignages de porteurs de projets TICE de Grenoble Universités et deux dossiers au format pdf : l'un sur les questions juridiques, l'autre sur les QCM. Bref, voilà un bel exemple de mutualisation !

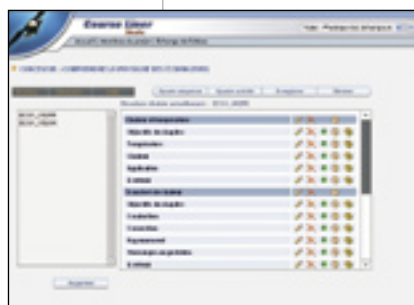
Catherine Spraul ■

Course Liner

<http://www.x-perteam.com/produits/courseliner/index.html>

Course Liner est un générateur de contenus e-learning basé sur la technologie Flash. Il permet de créer des modules de formation au format swf, respectant les normes AICC et SCORM.

L'atout principal de Course Liner est qu'il permet un travail collaboratif entre les différents acteurs amenés à participer à



la conception d'un module : graphiste, chef de projet, formateur, etc... L'application prend en charge la totalité des étapes de la création d'un module

de formation et définit pour chaque acteur leurs rôles et leurs permissions, par un système de gestion de droits :

- **Spécification**

Permet de sélectionner l'interface qui sera utilisée par le module de formation. La sélection d'une interface unique garantit la production de contenus cohérents.

- **Conception**

La phase de « Conception » permet de

définir la structure du cours. Des fonctions d'export autorisent une sortie papier de la structure du cours afin d'alimenter les documents de conception.

- **Réalisation**

La phase de « Réalisation » permet de créer l'écran. En ligne, il est possible de composer un écran avec des objets de type texte, dessin, image, vidéo, animation, son. Les médias sont indexés dans une bibliothèque d'objets qui permet de récupérer des objets récurrents.

- **Tests**

Permet de valider les modules en cours de production. Cette phase est généralement ouverte à plusieurs utilisateurs qui pourront commenter les différents écrans.

- **Diffusion**

La phase de « Diffusion » permet de distribuer le module, qui contient les informations nécessaires pour utiliser les ressources des plateformes AICC et/ou SCORM.

Course Liner constitue donc une solution complète ne nécessitant pas l'installation de logiciels tiers pour pouvoir être utilisée, même si le plug-in Flash est requis pour pouvoir lire les modules géné-

rés. Si le logiciel ne propose pas de modèle prédéfini (template), chaque écran produit peut cependant être enregistré dans une bibliothèque et servir ainsi de modèle pour une production future. De la même façon, la structure même du cours (ou module) peut être enregistrée sous forme de modèle, puis récupérée pour être appliquée à un autre projet. Course Liner accepte en entrée des formats variés : Flash (plusieurs fichiers swf ou un fichier unique), les différents formats vidéo, le MP3 et bien entendu le texte brut. En sortie, le logiciel génère un fichier Flash, auquel peuvent être rattachés des fichiers vidéo ou MP3.

Destiné à la création de projets conséquents, permettant une collaboration fine entre les différents acteurs amenés à intervenir au sein de l'élaboration d'un module e-learning, Course Liner devrait séduire les entreprises désireuses de rationaliser et automatiser la production de contenus e-learning.

Patrick Ertoran ■